

Présentation des
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
dans les publications de
LA SALEVIENNE

à l'usage des auteurs et des correcteurs

Anne-Marie BEAUGENDRE

Ancien conservateur général
à la Bibliothèque nationale de France

Edition mars 2005

SOMMAIRE

Introduction	3
A. Description/citation d'un livre	4
A1. Présentation de livres en liste	5
A2. Présentation de livres en notes	9
A3. Livres cités dans le texte	11
B. Description/citation d'un article ou d'une contribution	12
B1. Article de périodique (revue, journal...)	12
B1.1. Articles en liste	13
B1.2. Article cité dans les notes	14
B1.3. Article cité dans le texte	15
B2. Contribution à un volume collectif (dont congrès, mélanges, catalogue d'exposition...)	17
B2.1. Contributions en liste	18
B2.2. Contribution en note	21
B2.3. Contribution citée dans le texte	22
C. Description de revues et toutes les publications en série	23
C1. Revues présentées en liste	23
C2. Revues citées en note	24
C3. Revue citée dans le texte	25
D. Description d'un document d'archives.	26
E. Règles générales de simplification	27
F. Règles générales de présentation	29

INTRODUCTION

On distingue d'une part :

- la description de **livre** c'est-à-dire ouvrage isolé, monographie, brochure, soit, toute publication ayant ou étant susceptible d'avoir un ISBN ;
- la description d'**article** de revue ou de contribution à un ouvrage collectif (dont les congrès, mélanges, catalogues d'expositions...) ;
- la description d'une **revue dans son ensemble** ou toute autre **publication en série** (c'est-à-dire ayant ou étant susceptible de recevoir un ISSN) : revues, magazines, journaux, annuaires, collection de livres prise dans son ensemble, série de rapports annuels d'un organisme public ou privé ;
- la description d'**archives** (documents originaux).

et d'autre part :

- les références présentées en **liste**, en fin de chapitre, d'article ou d'ouvrage ;
- les références **en note** de bas de page ou en fin de texte ;
- les références citées **dans le texte**.

A noter que ces définitions suivent les normes AFNOR et ISO (et donc l'ISBD = International Standard Book Description) – les plus récentes, ignorées par l'Imprimerie nationale dans ses « Règles... ». Pour les citations en note et dans le texte qui ne font pas l'objet de normes officielles, on a suivi les « Règles... de l'Imprimerie nationale » éd. 1990.

A. Description/citation d'un livre

(Éléments nécessaires – en gras ceux qui sont indispensables, quelle que soit la forme de la citation bibliographique - et ordre obligatoire de présentation).

- **NOM** de l'auteur,

- **prénoms**, en entier autant que possible, même si on les connaît par ailleurs ; pour les Français et francophones les prénoms doubles sont liés par un trait d'union ; pour les Français la particule « de » se met à la fin des prénoms JAMAIS devant le nom.

- **titre**

- *sous-titre*

- n° de l'édition si elle indiquée (sauf la 1^{ère})

- **ville**

- **éditeur** (imprimeur ou libraire-diffuseur à défaut d'éditeur)

- **année**

- nombre de volumes, pages : illustrations ; format en cm (*NB : tout ceci est la collation*).

- (Collection ; n° dans cette collection)

- **n° de volume et pages auxquelles on se réfère**, sauf si on veut parler de nombreux passages du livre.

Les ouvrages anonymes et les ouvrages de plus de 3 auteurs commencent la description par le titre. On mettra s'il y a lieu et selon les cas : « par X, Y, Z » à la suite du titre ou « sous la dir. de X ».

Si un organisme (société savante, club, musée, commune, département, etc.) est l'auteur on le mettra comme auteur, même dans les cas où il est aussi l'éditeur.

Si l'ouvrage est en plusieurs volumes avec un titre général et un titre particulier par volume, le titre du volume qui est seul concerné sera présenté ainsi :

Titre général, Vol. n°, Titre particulier au volume

A1. Présentation de livres en liste

(Rappel : en gras = éléments indispensables et ponctuation prescrite).

Tout est en caractères normaux : pas de gras, sauf le patronyme de l'auteur – en capitales - et le titre - en italique.

AUTEUR, Prénoms particule (titre honorifique ou religieux, fonction). – **Titre** : sous-titre, auteurs *si plus de trois* ou *si directeur* ou *éditeur intellectuel* (donc pas placés en tête *dans ces trois cas*). – N° de l'édition. – **Ville : éditeur, année.** – **pages** : illustrations ; format en cm (**Collection ; n°**).

Commentaires, y compris pages concernées.

(NB : Le « .- » [point tiret] sert à séparer les différentes zones de la description bibliographique.

Les commentaires seront en plus petits caractères que ceux du reste de la liste).

Exemples de livres en liste

1

RAMBAUD, Philippe. – *Économie et sociologie de la montagne : Albiez-le-Vieux en Maurienne.* – Paris : A. Colin, 1962.

Vol. I, spécialement les p. 12-145.

2

Histoire de la Savoie, sous la dir. de Jean-Pierre Leguay. 4, *La Savoie de la Révolution à nos jours : XIX^e-XX^e siècle* [par] André Palluel-Guillard, Christian Sorrel, Guido Ratti... [et al.]. – Rennes : « Ouest-France », 1986. – 606 p. ; 22 cm (« Ouest-France » université, ISSN 0223-9175).

ou

La Savoie de la Révolution à nos jours : XIX^e-XX^e siècle, [par] André Palluel-Guillard, Christian Sorrel, Guido Ratti [et al.]. – Rennes : « Ouest-

France », 1986. – 606 p. ; 22 cm (Histoire de la Savoie ; 4. « Ouest-France » université, ISSN 0223-9175).
Synthèse la plus récente.

*(NB. L'ouvrage ayant plus de 3 auteurs est catalogué au titre, les noms d'auteurs sont alors placés non en tête mais après le titre et ne sont pas en capitales.
... (trois points) = ce qui manque ; [] = ce qui n'est pas sur la page de titre et qui est rajouté mais qui doit être présenté de façon impérative sous cette forme).*

3

NICOLAS, Jean. – *La Savoie au XVIII^e siècle : noblesse et bourgeoisie.* – Paris : Maloine, 1978. – 2 vol. (538, 1242 p.).

4

SOCIÉTÉ DES AUTEURS SAVOYARDS. – *Les auteurs savoyards : l'annuaire.* – La Roche-sur-Foron, [Haute-Savoie] : Société des auteurs savoyards, 1992. – 82 p.

(NB : ce n'est pas un annuaire/publication en série, puisqu'il ne paraît pas régulièrement - tous les deux ans par exemple - mais un livre).

5

[Mélanges. Devos, Roger.1997]. – *Chemins d'histoire alpine : mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos*, éd. Michel Fol, Christian Sorrel, Hélène Viallet. – Annecy : Association des amis de Roger Devos, 1997.

(NB : les éditeurs intellectuels ne sont pas placés en tête mais à la suite du titre et en minuscules)

6

FORRAY, François.- *Franchir les Alpes.* – Chambéry : Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, 1992. – 48 p. (L'Histoire en Savoie ; 106).

7

COSTA de BEAUREGARD, Joseph-Henri (marquis). – *Essai sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux et en particulier en Savoie.* – Chambéry : impr. F. Garin, 1774. – 226 p. ; in-8°.

(NB : Format sous l'ancienne forme (8°, 4°, etc.) quand on n'a pas le livre en main ; ou bien ne pas mettre le format : ce n'est utile que dans une bibliothèque, pas dans une bibliographie).

8

L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans : actes du colloque de Myans : 5, 6 et 7 juin 1998 – Chambéry : Académie de Savoie, 1999.- 252 p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 24 cm. (Documents Académie de Savoie ; 2^e série. 1).

(NB : comparez la description complète de cet ouvrage collectif qui est un congrès, avec la description d'une contribution particulière, celle de B. Demotz, en B2.1, exemple n° 6).

9

CONGRES DES SOCIETES SAVANTES DE SAVOIE (40 ; 2004 ; Saint-Jean-de-Maurienne, Savoie).- *Echanges et voyages en Savoie : Saint-Jean-de-Maurienne, 11 et 12 septembre 2004 – Saint-Jean-de-Maurienne (rue Humbert-aux-Blanches-Mains, 73300) : Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, à paraître.*

(NB : un congrès qui se tient régulièrement et qui a un nom fixe est considéré comme une collectivité-auteur et se catalogue comme ci-dessus. Comparez avec un congrès exceptionnel, l'exemple ci-dessus n° 8).

10

REGARD de VILLENEUVE (Comte de).- *Concours régional agricole d'Annecy : rapport présenté au nom de la commission chargée de décerner la prime d'honneur, les prix cultureux, les prix d'irrigation et les médailles de spécialité dans le département de la Haute-Savoie en 1892 : récompenses pour les agriculteurs de Beaumont, Minzier, Bossey, Valleiry, Cruseilles, Vulbens, Neydens, Saint-Blaise, Archamps, Frangy... – 1892.*

(NB : dans ce cas, on ignore le prénom : on a donc seulement le titre nobiliaire, suivi de la particule qui, du coup, est dans la parenthèse).

ou, mieux

CONCOURS REGIONAL AGRICOLE (Annecy ; 1892).- *Rapport présenté au nom de la commission chargée de décerner la prime d'honneur, les prix cultureux, les prix d'irrigation et les médailles de spécialité dans le département de la Haute-Savoie en 1892 : récompenses pour les agriculteurs de Beaumont, Minzier, Bossey, Valleiry, Cruseilles,*

Vulbens, Neydens, Saint-Blaise, Archamps, Frangy...[par le comte de Regard de Villeneuve]. – 1892.

(NB. *Regard de Villeneuve n'est que le rapporteur de la commission ; le véritable auteur est le concours agricole, qui est assimilable à un congrès ; mais avant 1950 on cataloguait comme dans la première version présentée ici...*).

11

JOUVET, Robert. – *Le problème des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex*. – Genève : Georg, 1943. – 236 p. (Thèse : Sc. éco. : Genève : 1943).

12

MULLIE-CHAVANIS, Françoise. – *Le crime contre l'humanité subi par l'enfant juif pendant la 2^e guerre mondiale* (Mémoire de DEA : Droit de l'Homme : Lyon, Université catholique : 1993).

(NB : N° 11 et 12 = exemples de description d'une thèse et d'un autre travail universitaire : la mention de thèse ou de mémoire se met entre parenthèses, après la description du livre, avec, dans l'ordre : niveau universitaire du travail, discipline concernée, Ville universitaire et nom de l'établissement supérieur, année de soutenance qui peut être très différente de l'année de publication).

13

Émigrés savoyards, immigrés en Savoie.
Hommes et migrations, numéro spécial, n° 1166, juin 1993.

(NB : N° spécial de périodique qui peut être considéré comme un livre ouvrage collectif. Dans cet exemple, le retour à la ligne après le titre principal, permet une meilleure lecture de la description ; on n'a pas écrit « dans » car c'est le fascicule entier qui porte le titre « Emigrés »).

14

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (Haute-Savoie). – *Les fruitières en Haute-Savoie : étude générale* / CAUE 74.

(NB : ouvrage dont l'auteur est une collectivité : adresses et collation manquent car on n'a pas eu l'ouvrage en mains).

A2. Présentation de livres en notes

(Rappel : en gras = éléments indispensables et ponctuation prescrite)

Prénoms particule **NOM AUTEUR**, (titre honorifique ou religieux, fonction), **Titre** : *sous-titre*, auteurs si plus de trois ou si directeur (donc pas placés en tête), N° de l'édition, **Ville** : **éditeur**, **année**, pages : illustrations ; format en cm (Collection ; n°), **p. x-y**. Autres commentaires.

Changements par rapport à la présentation en liste :

- virgule entre tous les éléments, y compris les zones, sauf « : » (deux points) entre titre et sous-titre : le sous-titre est une explication du titre ;
- les commentaires ne sont pas après un alinéa, on les met à la suite dans le même corps typographique pour ne pas alourdir l'espace des notes ;
- on peut simplifier en supprimant la collation (pages, format...) et la mention de collection.

Exemples de livres en note

1

Philippe RAMBAUD, *Économie et sociologie de la montagne. Albiez-le-Vieux en Maurienne*, Paris, A. Colin, 1962, vol. I, spécialement les p. 12-145.

2

Histoire de la Savoie, sous la dir. de Jean-Pierre Leguay 4, La Savoie de la Révolution à nos jours - Rennes, « Ouest-France », 1986, p. x-y, commentaires autres.

PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
DANS LES PUBLICATIONS DE LA SALEVIENNE

ou

La Savoie de la Révolution à nos jours : XIX^e-XX^e siècle, [par] André Palluel-Guillard, Christian Sorrel, Guido Ratti [et al.], Rennes, « Ouest-France », 1986 (Histoire de la Savoie ; 4), p. x-y, commentaires autres.

(NB : *Ouest-France* est une revue, d'où les guillemets : mais dans les deux exemples ci-dessus, la revue est un éditeur commercial).

3

Jean NICOLAS, *La Savoie au XVIII^e siècle : noblesse et bourgeoisie*, Paris, Maloine, 1978, cf. vol. 1, p. x-y.

4

Cf. SOCIÉTÉ DES AUTEURS SAVOYARDS, *Les auteurs savoyards : l'annuaire*, La Roche-sur-Foron, [Haute-Savoie] : Société des auteurs savoyards, 1992, p. x, annuaire qui, malheureusement, ne fait pas l'objet de rééditions avec mises à jour.

(NB : Noter les crochets qui sont placés là parce qu'ils apportent une précision au lieu d'édition, un plus qui ne figure nulle part sur la publication et qui est nécessaire car la ville n'est pas un chef-lieu de département et, de ce fait, n'est pas censée être universellement connue ; cela facilite la recherche de l'adresse exacte de cet éditeur non professionnel).

5

Chemins d'histoire alpine : mélanges dédiés à la mémoire de Roger Devos, éd. Michel Fol, Christian Sorrel, Hélène Viallet, Annecy, Association des amis de Roger Devos, 1997, p. x-y.

6

François FORRAY, *Franchir les Alpes*, Chambéry, Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, 1992 (L'Histoire en Savoie ; 106).

A3. Livres cités dans le texte

Exemples de livres cités dans le texte

1

Nous savons grâce à la monographie de Philippe RAMBAUD (« Économie et sociologie de la montagne », Paris, A. Colin) qu'en Maurienne...

2

Dans son ouvrage, *Économie et sociologie de la montagne, Albiez-le-Vieux en Maurienne*, paru chez A. Colin, Philippe Rambaud nous apprend...

B. Description / citation d'un article ou d'une contribution

(Rappel : *Éléments nécessaires – en gras, ceux qui sont indispensables – et ordre obligatoire de présentation*).

Tout est en caractères normaux : pas de gras, sauf le nom de l'auteur – en capitales – et le titre plus sous-titre de la revue ou du volume collectif : en italique.

B1. Article de périodique (revue, journal...)

- **NOM** de l'auteur,
- **prénoms**, en entier autant que possible, même si on les connaît par ailleurs ; pour les Français et francophones les prénoms doubles sont liés par un trait d'union ; pour les Français la particule « de » se met à la fin des prénoms JAMAIS devant le nom.
- « **titre de l'article** » (entre guillemets)
- sous-titre (dans la même paire de guillemets que le titre)
- **dans**
- *titre de la revue* (en italique)
- ISSN
- **numéro** (ce peut être : série, volume, fascicule : dans cet ordre !)
- **année**, ou mois année si le n° correspond à un mois, ou date précise pour un journal
- pages sous la forme :
pages extrêmes de l'article, sous la forme p. x-y (où x = 1^{ère} page et y = dernière p. de l'article) ; si sur une seule page : p. x. S'il s'agit d'un tiré à part (brochure) où la pagination du périodique n'est pas reproduite on met

simplement : x p. (ou x = dernière page numérotée du tiré à part). Ne pas redoubler le « p ».

Pour les revues, ville et éditeur sont inutiles ; l'ISSN est infiniment plus fiable car les adresses varient beaucoup au fil du temps ; Un exemple : si le secrétariat de La Salévienne change ou si la secrétaire déménage, l'adresse des « Échos saléviens » changera... L'année d'impression si elle diffère de celle annoncée ne se signale pas, sauf si elle est vraiment trop éloignée, ainsi on peut rajouter : (impr. en xxxx).

B1.1. Articles en liste

(Rappel : en gras = éléments indispensables et ponctuation prescrite).

**NOM, prénoms particule. « Titre de l'article : sous-titre »,
dans *Titre de la revue*, ISSN, numéro, année, pages de l'article.**

Commentaires.

A noter que dans une bibliographie en liste il est beaucoup plus lisible et clair de revenir à la ligne après le titre de l'article : cela a l'avantage de bien montrer que c'est le fascicule de la revue qu'il faut se procurer.

Exemples d'articles en liste

1

CHEVALLIER, Georgette, « Quand un écrivain s'occupe d'élevage : Albanis Beaumont à Vernaz », dans *Revue annuelle proposée par des Amis du Val-de-Thônes*, ISSN 1290-5704, suppl. n° 15 et 17, 1991 et 1993.

ou

CHEVALLIER, Georgette, « Quand un écrivain s'occupe d'élevage : Albanis Beaumont à Vernaz », dans *Congrès des sociétés savantes de Savoie, 33, 1990, Thônes, Haute-Savoie*, Thônes (1 rue Blanche, 74230), Amis du Val de Thônes, 1991 et

1993 (*Revue annuelle proposée par des Amis du Val-de-Thônes*, ISSN 1290-5704, suppl. n° 15 et 17).

(NB : il faut penser que le contenu des revues n'est pas détaillé dans la plupart des bibliothèques : par exemple un fascicule qui contient un congrès n'est pas forcément catalogué pour lui-même en livre de congrès : c'est le cas à la BnF le plus souvent : si on cherche autrement que par la revue on est persuadé que la bibliothèque n'a pas ce congrès. C'est pourquoi, dans cet exemple, la première présentation, plus générale, est préférable).

2

GUICHONNET, Paul, « Les techniques viticoles de la Haute-Savoie », dans *Ann. Soc. Ethn. fr.*, I, 1950, p. 39.

3

NAVILLE, A., « Recherches sur les anciennes exploitations de fer du mont Salève », dans *Mém. Soc. Hist. Archéol. Genève*, vol. 16, 1867, p. 349-376.

B1.2. Article cité dans les notes

(Rappel : en gras = éléments indispensables et ponctuation prescrite).

Prénoms particule NOM de l'auteur, « **Titre de l'article** : sous-titre », dans **Titre de la revue**, **ISSN**, **numéro**, **année**, **pages de l'article**, commentaires.

Changements par rapport à la présentation d'articles en liste :

- la référence peut être insérée au milieu d'une phrase ou introduite simplement par : *Cf.* (abréviation de « voir », en latin) ;
- on ne fait pas d'alinéa entre le titre de l'article et la revue ou l'ouvrage qui le contient ;
- les commentaires sont à mettre à la suite de la référence, dans le même corps typographique ;

Noter que le titre de la revue peut être abrégé dans les notes (et aussi dans le corps du texte) en suivant les règles données par la norme ISO : *Liste d'abréviations de mots des titres de publications en série*, Paris : CIEPS = Centre international d'enregistrement des publications en série, Genève : ISO = International Standard Organization, 1985.

Exemples d'articles cités en note

1

Cf. Georgette CHEVALLIER, « Quand un écrivain s'occupe d'élevage : Albanis Beaumont à Vernaz », dans *Revue annuelle proposée par des Amis du Val- de-Thônes*, ISSN 1290-5704 suppl. n° 15 et 17, 1991 et 1993.

2

Consulter la synthèse de Paul GUICHONNET, « Les techniques viticoles de la Haute-Savoie », dans *Ann. Soc. Ethn. fr.*, I, 1950, p. 39.

3

Voyez quelques éléments dans A. NAVILLE, « Recherches sur les anciennes exploitations de fer du mont Salève » dans *Mém. Soc. Hist. Archéol. Genève*, vol. 16, 1867, p. 349-376.

B1.3. Article cité dans le texte

Exemples d'articles cités dans le texte

1

Grâce à l'étude originale de Mme Georgette CHEVALLIER, « Quand un écrivain s'occupe d'élevage : Albanis Beaumont à Vernaz » (*Revue annuelle proposée par des Amis du Val-de-Thônes*, ISSN 1290-5704 suppl. n° 15 et 17, 1991 et 1993), nous avons une idée des préoccupations...

PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
DANS LES PUBLICATIONS DE LA SALEVIENNE

2

A partir la synthèse de Paul GUICHONNET, « Les techniques viticoles de la Haute-Savoie », (*Ann. Soc. Ethn. fr.*, I, 1950, p. 39) il serait souhaitable que de jeunes chercheurs...

3

S'appuyant sur les quelques éléments publiés il y a bien longtemps par A. NAVILLE (« Recherches sur les anciennes exploitations de fer du mont Salève » dans *Mém. Soc. Hist. Archéol. Genève*, vol. 16, 1867, p. 349-376) notre confrère s'est livré à une étude exhaustive...

B2. Contribution à un volume collectif (dont congrès, mélanges, catalogue d'exposition...)

- **NOM** de l'auteur,
- **prénoms**, en entier autant que possible, même si on les connaît par ailleurs ; pour les Français et francophones les prénoms doubles sont liés par un trait d'union ; pour les Français la particule « de » se met à la fin des prénoms JAMAIS devant le nom.
- « **Titre de la contribution** » (entre guillemets)
- sous-titre (dans la même paire de guillemets que le titre)
- **dans**
- **AUTEUR-COLLECTIVITE de l'ouvrage collectif** (s'il existe)
- *Titre du livre collectif*
- **Ville**
- **éditeur** (imprimeur ou libraire-diffuseur à défaut d'éditeur)
- **année de l'ouvrage collectif**
- (collection ; n° dans cette collection) **ou** (Numéro spécial de *Titre de la revue*, N°, année)
- **numéro du volume et pages extrêmes de la contribution**. On présente sous la forme : p. x-y (où x = 1^{ère} page et y = dernière p. de la contribution), ne pas redoubler le « p » ; si sur une seule page : p. x. S'il s'agit d'un tiré à part (brochure) où la pagination générale de l'ouvrage n'est pas reproduite on met simplement : x p. (où x = dernière page numérotée du tiré à part).

B2.1. Contributions en liste

(Rappel : en gras = éléments indispensables et ponctuation prescrite).

**NOM, prénoms particule, « Titre de la contribution : sous-titre »,
dans AUTEUR-COLLECTIVITE. – Titre général de l'ouvrage
collectif. – Ville : éditeur, année, vol. n, p. x-y.**

Commentaires.

Dans une bibliographie en liste il est beaucoup lisible et clair de revenir à la ligne après le titre de la contribution : on voit tout de suite que c'est le volume collectif qu'il faut chercher pour pouvoir lire la contribution.

Exemples de contributions en liste

1

BONNET, Charles, « Les églises rurales de la région de Genève : origines, développement architectural et environnement »,
dans CONGRES INTERNATIONAL D'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE, (3 ; 1989 ; Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône). – *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*. – Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1994, (Documents d'archéologie française, ISSN 0769-010X ; 46), p. 22 et sq.

2

DUFURNET, Paul, « Villas romaines en Semine »,
dans CONGRES DES SOCIETE SAVANTES DE SAVOIE (27 ; 1978 ; Thonon-les-Bains, Haute-Savoie). – *Urbanisme et architecture en Savoie*. – Thonon-les-Bains (Allinges, 74200) : Académie chablaisienne, 1982.

(NB : Adresse complète avec code postal compte tenu que l'éditeur n'est un organisme d'édition professionnel et commercial).

3

CAUDAUX, Jean-Daniel, « François Gratien Micheli Du Crest et l'agriculture genevoise de son temps : documents et notes pour servir à l'histoire des idées physiocratiques hors de France », dans [Mélanges. Babel, Antony. 1963]. – *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel...* – Genève : impr. de la « Tribune de Genève », 1963.

(NB : « Tribune de Genève » = titre d'un périodique, est mis entre guillemets.
« Du », contraction de la particule avec l'article, n'est pas considéré comme une particule : à garder en tête du nom si c'est l'auteur).

ou

CAUDAUX, Jean-Daniel, « François Gratien Micheli Du Crest et l'agriculture genevoise de son temps », dans [Mélanges. Babel, Antony. 1963]. – Genève, 1963.

(NB : cette forme, beaucoup plus courte, contient cependant les éléments essentiels).

4

BILLIEZ, Henri, « Historique de la ligne de Genève - Eaux-Vives à Annemasse : 1888-1988 », dans *Centenaire du Chemin de fer Genève - Eaux-Vives à Annemasse.* – Chambéry : Imprimerie savoissienne, 1988.

5

CARROZI, F., « Géologie », dans *Les savants genevois dans l'Europe intellectuelle du XVII^e au milieu du XIX^e siècle*, éd. J. Tremblet. – Genève : Editions du « Journal de Genève », 1987.
Chapitre 6, p. 203-265.

6

DEMOTZ, Bernard, « Le cataclysme du Granier et les rapports entre la Savoie et l'Angleterre, au milieu du XIII^e siècle » dans *L'éboulement du Granier et le sanctuaire de Myans : actes du colloque de Myans : 5, 6 et 7 juin 1998.* – Chambéry : Académie de Savoie, 1999 (Documents/Académie de Savoie ; 2^e série, 1), p. 141-147.

PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
DANS LES PUBLICATIONS DE LA SALEVIENNE

7

CLAIR, Romain (Dom), « Hautecombe... église abbatiale Notre-Dame » dans *Dictionnaire des églises de France. 2 D : Alpes, Provence, Corse* [Paris] : R. Laffont, 1973, p.87.

(NB : le titre de ce religieux est mis après son prénom pour conserver l'ordre alphabétique des auteurs dans le cas d'homonymie sur les patronymes).

B2.2. Contributions en note

(Rappel : en gras = éléments indispensables et ponctuation prescrite).

Prénoms particule NOM de l'auteur, « **Titre de la contribution** : sous-titre », dans **AUTEUR-COLLECTIVITE**, *Titre du volume collectif*, **Ville** : éditeur, **année**, **pages de la contribution**, commentaires.

A noter : changements par rapport à la présentation de contributions en liste :

- la référence peut être insérée au milieu d'une phrase ou introduite simplement par *Cf.* (abréviation de « voir », en latin)
- virgule entre *tous* les éléments ;
- les commentaires sont à mettre à la suite de la référence, dans le même corps typographique ;

Exemples de contributions citées en note

1

Charles BONNET, « Les églises rurales de la région de Genève », dans CONGRES INTERNATIONAL D'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE (3 ; 1989 ; Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône), *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévale*, Paris : Maison des sciences de l'Homme, 1994, p. 22 et sq.

2

Paul DUFOURNET, « Villas romaines en Semine », dans *CONGRES DES SOCIETE SAVANTES DE SAVOIE* (27 ; 1978 ; Thonon-les-Bains, Haute-Savoie), Thonon-les-Bains (Allinges, 74200) : Académie chablaisienne, 1982.

3

Jean-Daniel CAUDAUX, « François Gratien Micheli Du Crest et l'agriculture genevoise de son temps », dans [*Mélanges. Babel, Antony. 1963*], Genève, vol. 2, p.75-88.

4

Cf. Henri BILLIEZ, « Historique de la ligne de Genève - Eaux-Vives à Annemasse : 1888-1988 » dans *Centenaire du Chemin de fer Genève - Eaux-Vives à Annemasse*, Chambéry : Imprimerie savoisienne, 1988, très bien documenté.

5

F. CARROZI, « Géologie » dans *Les savants genevois dans l'Europe intellectuelle du XVII^e au milieu du XIX^e siècle*, éd. J. Tremblet, Genève : Editions du « Journal de Genève », 1987, chapitre 6, p. 203-265.

B2.3. Contribution citée dans le texte

Exemple de contribution citée dans le texte

F. CARROZI a étudié le rôle de nos géologues dans *Les savants genevois dans l'Europe intellectuelle du XVII^e au milieu du XIX^e siècle*, (éd. par J. Tremblet, Genève : Editions du « Journal de Genève », 1987 : voyez le chapitre 6, p. 203-265), TARTEMPION s'est intéressé aux chimistes....

C. Description des revues et toutes les publications en série

(Éléments nécessaires et suffisants – en gras ceux qui sont indispensables - et ordre obligatoire de présentation).

- **Titre de la revue** : sous-titre
- ISSN
- Ville

ou s'il y a des titres homonymes (Mémoire, bulletin, comptes-rendus, documents, études etc.)

- **Titre de la revue** : sous-titre
- **Collectivité responsable de son édition**
- ISSN
- Ville

C1. Revues présentées en liste

(Rappel : éléments indispensables et ponctuation prescrite en gras).

NB : Il est préférable de ne pas abrégé les titres de revues dans une bibliographie en liste.

- **Titre de la revue, ISSN.** – Ville.

ou

- **Titre de la revue- Collectivité, ISSN.** – Ville.

Exemples de revues présentées en liste

1

Revue des études juives, ISSN 0484-8616. – Paris.

2

Terre vive : bulletin de la Société d'histoire naturelle et de préhistoire de Mâcon, ISSN 0992-5511. – Mâcon, Saône-et-Loire.

3

Échos saléviens, ISSN 0990-2333. – Saint-Julien-en-Genevois, Haute-Savoie.

4

Bulletin – Mutualité sociale agricole de la Savoie, ISSN 0764-8790. – Chambéry.

5

Mémoires et documents publiés par l'Académie du Faucigny.- Bonneville, Haute-Savoie.

C2. Revues citées en note

NB : il est rare que la revue soit citée *pour elle-même* : généralement on fait allusion à un article précis ou à un numéro spécial consacré à un sujet unique. Cf. en B1.

<i>Citation complète</i>	<i>Citation abrégée</i>
<i>Revue des études juives</i> , ISSN 0484-8616	<i>Rev. Etud. juives</i>

PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES
DANS LES PUBLICATIONS DE LA SALEVIENNE

<i>Terre vive</i> : bulletin de la Société d'histoire naturelle et de préhistoire de Mâcon, ISSN 0992-5511	<i>Terre vive (Mâcon)</i> (NB : il y a des titres homonymes, publiés dans d'autres villes).
<i>Échos saléviens</i> , ISSN 0990-2333	(NB : ce titre ne peut être abrégé).
<i>Bulletin – Mutualité sociale agricole de la Savoie</i> , ISSN 0764-8790	
<i>Mémoires et documents publiés par l'Académie du Faucigny</i>	<i>Mém. Acad. Faucigny</i>

C3. Revue citée dans le texte

A noter qu'il est rare que la revue soit citée pour elle-même dans le texte ; si c'est le cas ne pas l'abrégé (Rappel : par contre on peut l'abrégé si c'est *un article* qui est cité dans le texte).

D. Description d'un document d'archives

Pour **un ensemble** de documents :

Nom du dépôt d'archives (en abrégé, selon une liste normalisée indiquée en tête de l'ouvrage ou en tête de la bibliographie pour un livre), *Nom de la série*, *Cote du carton*, *Titre du carton*.

Pour un **document ayant un titre**, mais non publié :

AUTEUR, Prénoms, *Titre du document*, Nom du dépôt (en abrégé, selon une liste normalisée indiquée en tête de l'ouvrage ou en tête de la bibliographie pour un livre), Nom de la série, Cote du carton, Titre du carton.

Soulignons que :

Les documents d'archives *publiés* sont à citer, selon le cas, **exactement comme un livre, une contribution, voire un article**, selon qu'on se réfère à un recueil en un ou plusieurs volumes (livre), à un document publié dans un recueil imprimé (contribution) ou à un document publié dans une revue (article).

E. Règles générales de simplification

Citations multiples identiques

Quand on fait allusion en note ou dans le texte à un ouvrage, un article ou une contribution déjà citée une première fois on remplace la citation par : *op. cit.* (ouvrage cité, en latin) ; à l'exception de l'auteur qui doit être rappelé pour rendre la référence compréhensible. Ceci est valable quand n'est cité dans la publication qu'une seule œuvre de cet auteur.

Dans le même sens on trouvera aussi les termes : *loc. cit.* ou *op. laud.*, *loc. laud.*

Citations multiples de publications diverses d'un même auteur

Quand on cite plusieurs fois diverses publications d'un même auteur, on adopte une abréviation non équivoque pour chacun de ses titres (un ou deux mots significatifs tirés du titre) et on les utilise à la place de la description complète, dès la deuxième citation de chacune des publications ; il faut évidemment que nom et prénoms de l'auteur soient rappelés soit dans la partie du texte qui renvoie la note, soit dans la note.

1

1^{ère} citation en note : Cf. Marie-Thérèse HERMANN, « La deuxième révolution industrielle dans la région de La-Roche-sur-Foron », dans *Mémoires de l'Académie salésienne*, t. 86, 1976.

2^e citation : Cf. Marie-Thérèse HERMANN, « La deuxième révolution... » *op. cit.*, p. 3.

2

1^{ère} citation en note : Cf. Marie-Thérèse HERMANN, *Savoie mystérieuse et légendaire*, Paris, Berger-Levrault, 1980.

2^e citation : Cf. *Savoie mystérieuse... op. cit.*, p. 32 et p. 60-65.

(NB. Dans ce tout dernier exemple le nom de l'auteur est cité dans la partie du texte qui renvoie à la note).

Citations se suivant immédiatement dans les notes ou dans le texte

Si dans une note on cite le même ouvrage que dans la note précédente, les deux sur une même page on remplace le tout par : *Ibid.* (pour *Ibidem* : dans le même, en latin).

Réduction d'une liste d'auteurs

Lorsqu'on cite une œuvre composée par une importante suite d'auteurs, on peut restreindre cette liste en la complétant par « ... » (trois points) suivis du terme [et alii] ou [et al.] après le troisième auteur cité.

Référence à un texte ou à une citation

Dans une note, lorsqu'on fait référence à une œuvre, on peut faire précéder cette référence par *Cf.* (pour *confer* = comparer avec, voir, en latin).

F. Règles générales de présentation

Unification des expressions et de présentation

Dans un même ouvrage, il est important de respecter l'unité de présentation des œuvres mentionnées dans le texte, dans les notes et dans le répertoire bibliographique. Ainsi, on veillera à employer une formule uniforme, dans les termes et dans la présentation, pour exprimer une même réalité, en particulier pour les expressions et abréviations courantes telles que :

Infra / ci-dessous, ci-après – supra / ci-dessus – op. cit. – op. laud. – loc. cit. – loc. laud. –ouvr. cité – sq., sqq. / et suiv... – ibid.

De même pour l'identification des auteurs qui sera présentée sous la forme :

- **Prénom NOM**, dans les présentations en note
- **NOM, Prénom**, dans les présentations en liste – Cette formule s'explique par le fait qu'une liste étant presque toujours présentée dans l'ordre alphabétique des noms, celui-ci est à mettre en tête pour faciliter le repérage.

Enfin, on retiendra la formule du nom/prénoms présenté en caractères :

- grande capitale pour l'initiale du nom,
- petites capitales pour le reste du nom,
- grande capitale pour l'initiale du prénom,
- minuscules pour le reste du prénom. Ex : **RAMBAUD, Philippe**,

Diacritiques (accent, etc.) sur les capitales

Quelle décision prendre ?

Le choix d'écrire les capitales avec ou sans diacritique est laissé aux auteurs !